

PARRAINER

C'EST DU BONHEUR À PARTAGER



KÈMI, 7 ANS,
COFFÈ AGBALLA
AU BÉNIN



Partage

avec les enfants du monde

LE PARRAINAGE AVEC PARTAGE

Avec PARTAGE, vous pouvez faire le choix de parrainer un enfant ou un groupe d'enfants.

QU'EST-CE QUE LE PARRAINAGE ET À QUOI SERT-IL ?

Votre engagement permet aux enfants d'être scolarisés et d'améliorer leurs conditions de vie : **éducation de qualité, soins, nourriture et protection**. Il vous sera adressé le dossier dans lequel vous découvrirez un projet et/ou ferez la connaissance d'un enfant dont vous recevrez des nouvelles 3 fois par an.

COMBIEN DE TEMPS DURE LE PARRAINAGE ?

Un enfant est en général parrainé pendant 6 à 8 ans, ce qui lui permet de bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage pendant sa scolarisation primaire. Il arrive que l'enfant parrainé sorte plus tôt du champ d'action de notre partenaire (la raison la plus fréquente étant le déménagement). Dans tous les cas, le parrainage prend fin lorsque l'enfant atteint 18 ans. Pour être efficace auprès des enfants les plus vulnérables, **PARTAGE agit dans la durée. Le parrainage permet cette pérennité**. L'association PARTAGE espère que vous pourrez être à ses côtés le plus longtemps possible.

QUELS SONT LES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES ?

Les associations locales avec lesquelles nous travaillons interviennent dans des endroits d'extrême pauvreté : au sein de leurs programmes, tous les enfants sont susceptibles d'être parrainés. Mais tous ne le sont pas. Afin de considérer tous les enfants avec la même attention, **un enfant parrainé ou non bénéficie des mêmes services**. En parrainant, vous venez donc en aide à **l'ensemble des enfants de la communauté**.

Votre filleul.e est l'ambassadrice ou l'ambassadeur du soutien que vous apportez dans sa communauté. Tout au long de votre parrainage, vous pourrez apprendre à mieux connaître l'enfant que vous parrainez, sa communauté et sa culture au travers de vos échanges et de trois lettres d'information/an.

OÙ PARRAINER ?

Vous pouvez parrainer un enfant dans l'un de ces 5 pays : **Bénin, Cambodge, Inde, Égypte ou Union des Comores** ou bien choisir la région du monde dans laquelle vous voulez parrainer une action. PARTAGE vous orientera, bien sûr, vers les urgences. Toutefois, et si cela est possible, nous ferons en sorte de satisfaire votre souhait.



VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

« Un grand merci à toute l'équipe de SARD qui m'a accueillie avec une chaleur et une générosité sans limite. J'ai eu la chance de rencontrer Payal, ma filleule. Puis de visiter des écoles soutenues par le programme. Aujourd'hui, je mesure plus que jamais la portée de mon aide (30 € par mois, l'équivalent d'un salaire mensuel pour eux). Cette aide a vraiment du sens pour moi et je suis heureuse de participer à ce beau et noble projet collaboratif entre PARTAGE ET SARD. Ce fut une expérience inoubliable. » Corinne – marraine de Payal chez SARD en Inde

1

JE PERSONNALISE MON PARRAINAGE

Entretien téléphonique avec l'une des chargées de relation de PARTAGE pour bien comprendre vos attentes et y répondre.

2

JE DÉCOUVRE MON PARRAINAGE

L'expérience commence dès la réception, chez vous, de votre dossier et des informations complètes sur le programme soutenu et/ou de votre filleul.e. En parallèle, l'équipe locale annonce la bonne nouvelle à votre filleul.e ou au chargé de programme local.

3

JE CRÉE UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC LE OU LES ENFANTS DU PROGRAMME

Chaque année, vous verrez grandir les enfants du programme grâce à un album photos. Pour le parrainage d'un enfant, vous recevrez la photo de votre filleul.e. Tout au long du parrainage, vous pouvez échanger par courrier ou par e-mail. Si vous en avez la possibilité, vous pourrez aussi rendre visite à votre filleul.e, partager un peu de son quotidien le temps d'une journée et découvrir les progrès réalisés dans sa communauté.

4

JE REÇOIS DES NOUVELLES DU PROGRAMME

Chaque année, vous recevrez le Rapport annuel et trois fois par an, vous serez informés des avancées du programme et des actions menées auprès des enfants.

« Je m'appelle Clarisse, j'ai 10 ans et je suis en classe de CM1 dans la région des Collines à Atokolibé au Bénin. Grâce au parrainage, j'ai la chance d'aller à l'école et mon plus grand rêve est de devenir maîtresse d'école. » Bénéficiaire de RACINES





PARRAINER POUR APPORTER UNE SOLUTION DURABLE À LA MISÈRE ET À LA PAUVRETÉ

C'est une action concrète qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des enfants dans les pays les plus défavorisés : tous les enfants bénéficiaires du programme peuvent être, selon les besoins, soignés, nourris, protégés, logés, habillés et surtout aller à l'école régulièrement.

Depuis plus de 1973, PARTAGE aide des centaines de milliers d'enfants à sortir du cercle vicieux de la misère et de la pauvreté.

Pour survivre, les enfants sont parfois obligés de travailler dans des conditions proches de l'esclavage. **Analphabètes et sans formation, ils ont peu de chance d'échapper à cet engrenage de misère si rien ne vient changer le cours de leur vie.** PARTAGE a choisi de leur venir en aide. Pour agir efficacement, il faut agir dans la durée. Le parrainage permet cette pérennité.

PARTAGE a choisi de travailler uniquement avec **des associations locales d'aide à l'enfance**. Leurs connaissances intimes des besoins des enfants, qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités des enfants. Les actions de PARTAGE cherchent résolument à **développer toute la communauté** autour de l'enfant et faciliter ainsi l'émergence d'une société civile actrice de son propre développement, dans le respect de ses valeurs culturelles et sociales.

PARTAGE – BON DE SOUTIEN

À compléter et à nous retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante :

PARTAGE - 40 rue Vivenel - BP 70311 - 60203 Compiègne Cedex

66 % de vos versements (parrainages et dons) sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez automatiquement un reçu fiscal une fois par an en mars, pour l'ensemble de vos versements de l'année précédente. Ainsi un versement de 30 € ne vous coûte que 10.20 €.

VERSEMENT MINIMUM	PARRAINAGE NOMINATIF	PARRAINAGE D'ACTION
Mensuel	30 €	25 €
Trimestriel	90 €	75 €
Semestriel	180 €	150 €
Annuel	360 €	300 €

JE SOUTIENS L'ACTION DE PARTAGE

Je parraine un enfant

À partir de 30€ par mois.

Je parraine des enfants

À partir de 25€ par mois.

Je règle mon parrainage par prélèvement automatique

Veuillez indiquer le montant de votre engagement et la période souhaitée :

Mensuel € Trimestriel € Semestriel € Annuel €

Merci de bien vouloir compléter et signer le mandat de prélèvement au dos et nous le retourner en y joignant impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP).

Je règle mon parrainage par chèque à l'ordre de PARTAGE

Mes coordonnées

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville..... Pays

Téléphone Email.....

Oui, je souhaite recevoir des informations de PARTAGE à l'adresse mail indiquée ci-dessus.

Si les montants de parrainage collectés pour un partenaire étaient supérieurs aux besoins, PARTAGE pourrait affecter jusqu'à 50 % maximum d'un parrainage à un autre partenaire.



Merci infiniment de votre engagement à nos côtés

Conformément aux recommandations de la CNIL, les données personnelles collectées ne seront en aucun cas distribuées à des tiers, ni vendues, ni louées, ni prêtées.

 **Partage**
avec les enfants du monde

NOS ACTIONS

L'ÉDUCATION



Le développement de l'enfant est à la fois physique, psychologique, affectif et social. C'est pourquoi, nous soutenons des crèches, des écoles, des centres de formation professionnelle, des actions de soutien scolaire, d'éducation informelle.

LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION



PARTAGE soutient des initiatives d'éducation à l'hygiène et à la nutrition, mais aussi la formation de professionnels de santé et des campagnes d'information et de prévention. Certains programmes procèdent à des distributions de repas et de compléments nutritionnels.

LA PROTECTION CONTRE LES ABUS



Nous aidons les enfants à grandir dans la dignité. Ainsi, nous voulons éviter que la pauvreté n'entrave leur développement personnel. C'est pour cela que nous les protégeons des dangers de la rue, de la prostitution et des maltraitements.

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



Le bien-être de l'enfant est lié à son entourage et son environnement. L'association PARTAGE finance les actions soutenant l'activité économique à travers des programmes. L'objectif est d'améliorer le niveau socio-économique des familles et de leur communauté.

PARTAGE A CHANGÉ LA VIE DE CERTAINES DE MILLIERS D'ENFANTS !



Aujourd'hui, **80 %** des fonds versés sont affectés à notre mission sociale. **Plus d'1 million de bénéficiaires** sont soutenus chaque année grâce à l'engagement de **20.000 marraines, parrains et donatrices, donateurs** et plus de **270 bénévoles** en France.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE EST À VOTRE ÉCOUTE



Pour assurer le suivi du parrainage et répondre à vos questions. Contactez-nous au **03 44 20 92 92** ou sur **info@partage.org**.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

